

Conférence de presse, 12 août 2021

La reprise économique doit aussi se refléter dans les salaires

Revendications salariales 2022

(Seul le texte prononcé fait foi.)

Malgré un climat de grande incertitude, le service public garde le cap

Depuis le début de la pandémie de coronavirus, le service public joue un rôle essentiel. Le maintien du service universel, épine dorsale de la société et de l'économie suisse, a été possible grâce à des employé-e-s fiables. Actuellement, la conjoncture suisse reprend des couleurs. Pour ces deux raisons, les revendications salariales générales sont plus que justifiées pour transfair. Le personnel mérite un signal clair de reconnaissance.

Albane Bochatay, responsable de la politique, transfair

Depuis le printemps 2020, la population suisse et les entreprises font face à beaucoup d'incertitudes liées aux mesures sanitaires. Dans ce cadre, la priorité principale de transfair a toujours été la garantie des places de travail au sein de ses branches. Le syndicat salue le maintien de ces places qui a aussi été possible car le travail a été en majeure partie existant. Des conditions de travail équitables ont aussi été garanties.

En cette période marquée par l'insécurité, le service public a continué de jouer le rôle qu'on attendait de lui : celui de stabilisateur systémique. En assurant les prestations du service universel, les employé-e-s des branches de transfair ont desservi l'ensemble des catégories de population et des régions de notre pays. Le personnel exerçant dans les branches Communication, Poste/Logistique, Transports publics et Administration publique a fait preuve d'une flexibilité remarquable dans le contexte de semi-confinement, puis de redémarrage. La surcharge de travail, la gestion parfois difficile du travail à domicile et les incertitudes liées au possible retour au bureau ont rendu leur quotidien contraignant, notamment sur le plan psychique. Les employé-e-s qui ont continué à exercer sur le terrain, comme les gardes-frontière et les livreurs de paquets, ont aussi été confrontés à une charge de travail très élevée.

Le personnel du service public a prouvé que ce secteur est indispensable. transfair demande que le service public soit renforcé et mieux reconnu dans les rangs politiques.

L'assouplissement des mesures visant à lutter contre le coronavirus a provoqué un redressement de l'économie suisse. Ce signal positif et l'engagement sans faille du personnel du service public amènent transfair à poser cette année des revendications salariales majoritairement générales.

Communication : un personnel à toute épreuve

En 2021, le personnel de Swisscom a bénéficié d'une hausse de 0,8 pourcent de la masse salariale traduite par des augmentations générales au sein de la bande salariale et par des paiements uniques versés aux employé-e-s se situant au-dessus de cette bande. Le bilan de 2020 de Swisscom est très bon. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 11 milliards de francs et a obtenu un bénéfice net de plus de 1,5 milliard de francs. transfair constate que malgré les difficultés liés à la

pandémie de coronavirus, l'entreprise affiche des résultats très solides. Cela doit se répercuter sur les négociations salariales.

Ces chiffres n'auraient pas été possible sans l'engagement des employé-e-s. C'est d'autant plus impressionnant du fait que plus de 80 pourcent d'entre eux ont exercé en télétravail. Malgré la pandémie, une infrastructure de réseau de qualité a été garantie. Sur le terrain, le personnel des shops et les employé-e-s de cablex ont aussi accompli un travail remarquable. Pourtant, la pression mise sur les employé-e-s continue d'augmenter et les réorganisations suivent leur cours. Pour les personnes qui « survivent » à ces réorganisations, le rythme de travail gagne en intensité. La santé physique et psychique du personnel est mise à mal par cette surcharge.

transfair déterminera à l'automne 2021 ses revendications exactes pour la branche. Actuellement, le syndicat se concentre sur les futures négociations pour le renouvellement de la CCT Swisscom. transfair attend que les efforts fournis par le personnel soient traduits par des améliorations concrètes des conditions de travail.

Poste/Logistique : transfair demande la compensation du renchérissement

Pour 2021, les employé-e-s de la Poste ont obtenu une augmentation générale de 400 CHF par personne. Pour transfair, il était important que tous les employé-e-s bénéficient d'un signe de reconnaissance. Pour 2022, transfair revendique aussi une augmentation salariale générale et demande l'augmentation des bandes salariales à la hauteur du renchérissement 2021. Pour rappel, 0,4 pourcent de la masse salariale prévus dans la CCT Post CH SA pour des augmentations individuelles sont garantis aux employé-e-s.

Une charge de travail élevée pèse sur les épaules du personnel de la branche. C'est notamment le cas des facteurs et factrices colis : avec 182,7 millions de paquets en 2020, les employé-e-s ont livré un nombre record de paquets encore jamais atteint durant les 170 années d'existence de la Poste. Cette pression a aussi été ressentie par les employé-e-s de PostMail, voire parfois de l'administration, venus en renfort.

Le personnel du groupe Poste fait face à beaucoup d'insécurité : la nouvelle stratégie chez PostFinance ou encore les questionnements quant à l'avenir de la Poste en tant que groupe. La réorganisation chez Réseau postal et les chamboulements liés à la stratégie de la Poste de demain reflètent un climat de travail difficile. Ces éléments sont à prendre en compte dans le cadre des négociations salariales.

Transports publics : le personnel a besoin de signaux positifs

L'an dernier, en raison de la situation financière difficile des CFF et CFF Cargo, le personnel n'avait pas reçu les mesures initialement prévues lors des négociations de la CCT en 2019. À savoir, 0,9 pourcent de la masse salariale pour des mesures individuelles, 0,4 pourcent pour des versements uniques et 0,15 pourcent pour la progression salariale des jeunes employé-e-s. Début 2021, alors que les CFF ont lancé des négociations sur des mesures d'économie, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord très modeste : les employé-e-s ont reçu en 2021 0,3 pourcent d'augmentation de la masse salariale pour la progression salariale. En contrepartie, la CCT CFF de 2019 a été prolongée jusqu'à fin avril 2025 et la CCT CFF Cargo jusqu'à fin décembre 2023.

Pour 2022, les mesures salariales pour le personnel des CFF et CFF Cargo ont déjà été convenues : augmentation de 0,8 pourcent de la masse salariale pour des mesures individuelles et de 0,4 pourcent pour les très bonnes prestations. 0,15 pourcent de cette masse salariale seront dédiés à des salaires se situant dans les deux tiers inférieurs de la plage salariale. C'est la dernière fois que l'ancien système salarial fait foi. À l'automne 2022, transfair négociera avec les CFF les mesures qui seront distribuées au 1^{er} mai 2023, selon le nouveau système salarial.

La demande de transports publics est toujours en baisse et loin du niveau d'avant la crise. Pourtant, l'exploitation du système des transports publics reste assurée en continu. L'engagement du personnel mérite des signaux positifs au niveau financier. Dans les autres entreprises de transports publics, transfair pose une revendication salariale générale et demande la compensation du renchérissement. Le syndicat exigera aussi des augmentations salariales individuelles pour la progression salariale.

Administration publique : des revendications raisonnables

L'an dernier, transfair s'était montré compréhensif vis-à-vis de la situation financière de la Confédération et avait, très tôt, renoncé à revendiquer une augmentation salariale générale pour le personnel de l'administration fédérale. En effet, l'entreprise a bouclé 2020 sur un déficit. Ce sera aussi le cas pour 2021. Pour cette raison, transfair renonce à exiger une augmentation générale réelle des salaires pour 2022.

Mais le syndicat pose une revendication claire : le renchérissement de 2021 devra être compensé. Le personnel le mérite amplement. Sur le terrain, les douaniers, douanières et les gardes-frontière par exemple ont dû gérer de nombreuses situations délicates en raison des mesures sanitaires. Le personnel du Secrétariat d'Etat à l'économie et de l'Office fédéral de la santé publique ont fait face à une surcharge de travail et su gérer une pression non négligeable liée notamment aux décisions du Conseil fédéral relatives à la gestion de la crise sanitaire et au chômage partiel. Sans oublier que l'ensemble des employés travaillant à domicile a fait preuve d'une discipline de fer, souffrant parfois d'isolement social et de la difficile gestion entre travail et famille.

Chez les EPF, transfair demande aussi la compensation du renchérissement. La spécificité de certains secteurs, tels que celui de la recherche, ont rendu le travail à domicile exigeant. Les employé-e-s ont ici aussi souffert de l'isolement. Un signal positif est donc attendu de la part de la Confédération et des EPF.

Pour toutes informations complémentaires :

Albane Bochatay, responsable politique, albane.bochatay@transfair.ch, 079 234 70 17